



L'aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),
L'aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes
peuvent être consultées sur www.csmb.qc.ca

VOLUME 14, NUMÉRO 4 – JANVIER 2011 SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2011

CALENDRIERS SCOLAIRES 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014 – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté les [calendriers scolaires, secteur Jeunes](#), pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Les calendriers comportent 180 jours de classe et 20 journées pédagogiques : 12 fixes et 8 mobiles. Ils proposent des rentrées des enseignants les 24 août 2011, 24 août 2012 et 23 août 2013 ; des rentrées d'élèves les 29 août 2011, 29 août 2012 et 28 août 2013 ; des fins des classes pour les élèves le 22 juin 2012, 21 juin 2013 et 23 juin 2014, des fins d'année pour les enseignants les 27 juin 2012, 28 juin 2013 et 27 juin 2014 ; des semaines de relâche du 5 au 9 mars 2012, du 4 au 8 mars 2013 et du 3 au 7 mars 2014 ; des congés des Fêtes du 26 décembre 2011 au 6 janvier 2012, du 24 décembre 2012 au 4 janvier 2013 et du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014. La démarche d'adoption triennale assure une meilleure planification des activités scolaires.

COMITÉS DE SÉLECTION DES OFFRES DES PROFESSIONNELS TECHNIQUES – MODIFICATION

Le Conseil des commissaires a modifié le fonctionnement des comités de sélection des offres des professionnels techniques (architectes et ingénieurs) dans le cadre de projets majeurs (honoraires de plus de 100 000 \$). Les comités de sélection siégeront désormais en deux étapes. Une première étape technique, réunissant la direction du Service des ressources matérielles, un avocat du Secrétariat général et un expert externe, permet de déterminer les trois meilleures propositions parmi celles reçues, pour chaque catégorie de professionnel. Une seconde étape, à laquelle se joignent le commissaire, la direction générale adjointe et la direction d'établissement concernés, permet de formuler une recommandation finale à être acheminée au Conseil des commissaires. Si la valeur des travaux est estimée à plus de 7 M \$, les firmes d'architectes désignées à l'étape technique sont alors reçues en entrevue. Ces modifications visent à simplifier le processus et à ne pas solliciter indûment l'implication des élus et des directions concernés dans l'analyse technique des offres.

=>



DE LA MOSAÏQUE – NOMINATION DES PROFESSIONNELS POUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT

Le Conseil des commissaires a nommé les professionnels chargés de la confection des plans et devis, de la surveillance des travaux et des services post construction pour le projet d'agrandissement des édifices Mackle et McMurray de l'école primaire **de la Mosaïque** (Côte-Saint-Luc). Il s'agit des firmes Tremblay L'Écuyer Architectes, BPR – Bâtiment INC. et Cima+. La CSMB demeure en attente des autorisations et des confirmations de financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour ces projets. Le Conseil effectue toutefois ces nominations, compte tenu de l'urgence de procéder sur réception des autorisations et des confirmations. L'augmentation de clientèle prévue pour les cinq prochaines années au préscolaire et au primaire, conjuguée aux baisses du ratio maître-élèves, justifient l'agrandissement. La livraison des nouveaux locaux est souhaitée pour avril 2011.

* * *

*Source : Bureau des communications
Tél. : 514 855-4500, poste 4648*

(JS-1668)